

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-20 24SGADL0218

SEANCE DU
19 DÉCEMBRE 2024

<u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 71
<u>Nombre de conseillers présents :</u> 41
<u>Date de convocation :</u> 13 décembre 2024
<u>Date d'affichage :</u> 20 décembre 2024

<u>OBJET :</u> Subvention 2025 - Economie Solidaire
--

<u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u> 49
<u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u> 49
<u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u> 0
<u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u> 0
<u>Nombre de Conseillers :</u> ayant donné pouvoir : 8 n'ayant pas donné pouvoir : 22

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 19 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES

VICE-PRESIDENTS

M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Jean GIRARDON - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Paulette MATRAY - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Viviane PERRIN - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Noël VALETTE

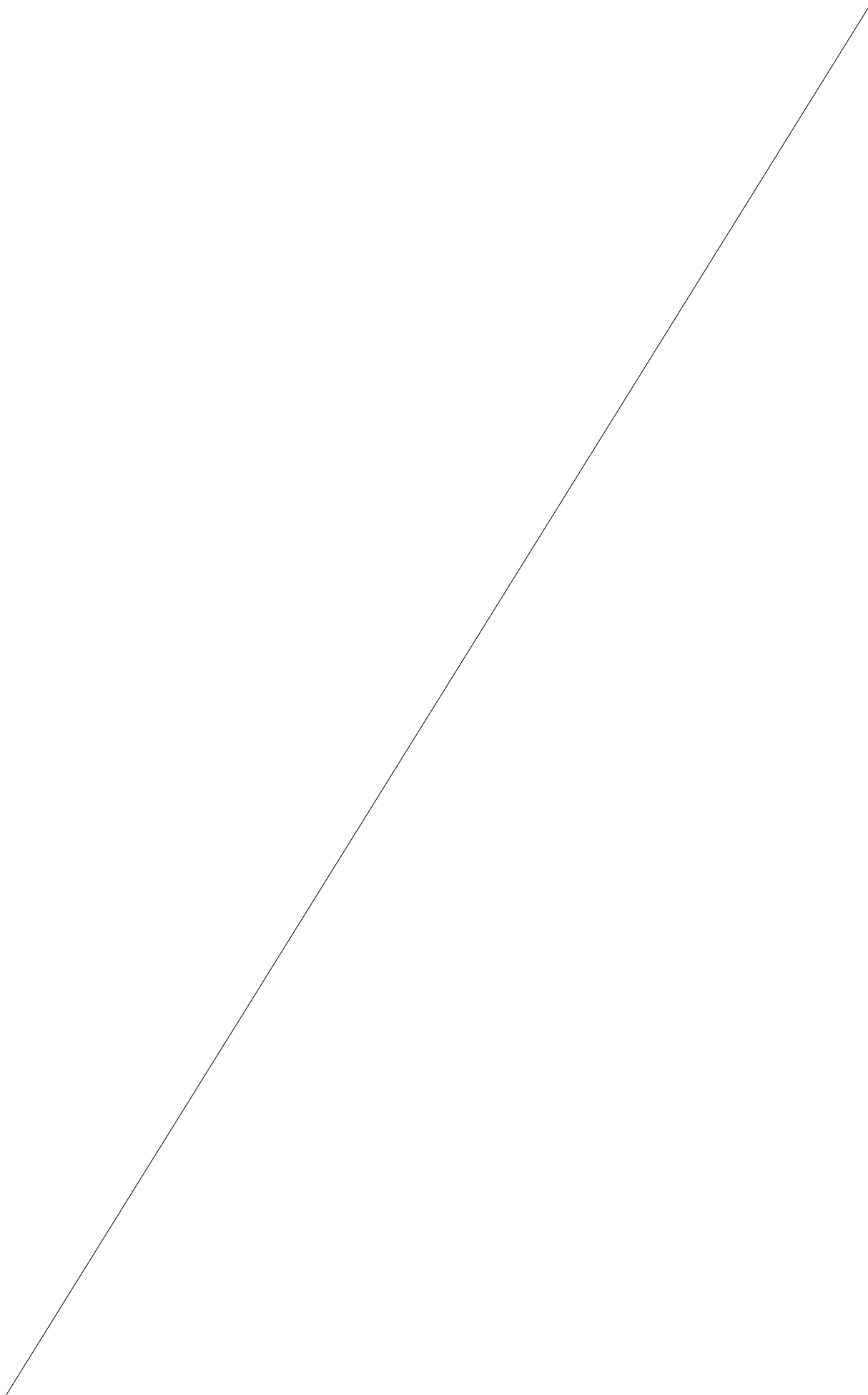
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR
Mme Jocelyne BLONDEAU
M. Yohann CASSIER
M. Eric COMMEAU
M. Armando DE ABREU
M. Christophe DUMONT
M. Lionel DUPARAY
Mme Marie-Thérèse FRIZOT
M. Sébastien GANE
Mme Amélie GHULAM NABI
Mme Séverine GIRARD-LELEU
M. Christian GRAND
Mme Marie-Claude JARROT
M. Didier LAUBERAT
Mme Chantal LEBEAU
Mme Monique LODDO
M. David MARTI
M. Felix MORENO
Mme Jeanne-Danièle PICARD
M. Jérémy PINTO
M. Laurent SELVEZ
M. Guy SOUVIGNY
M. ATTEYE (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. JAUNET (pouvoir à M. Bernard FREDON)
Mme MATHOS (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE)
Mme MEUNIER (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. PISSELOUP (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M.Noël VALETTE



Vu l'article L2311-7 du Code général des collectivités territoriales, applicables aux EPCI, imposant l'adoption d'une délibération distincte de celle du vote du budget pour l'attribution des subventions,

Le rapporteur expose :

« Le projet du budget 2025 intègre le versement de subventions dont le détail figure sur la liste ci-dessous.

Les subventions inférieures à 23 000 € peuvent ainsi être versées au vue de la présente délibération. Toutefois, une convention d'objectifs peut intervenir ultérieurement en fonction de la nature du soutien apporté.

Organismes bénéficiaires	Inscription BP 2025
Solidarités Services	10 000,00
Régie Territoire Bassin Nord	20 000,00
	30 000,00

Les subventions supérieures à 23 000 € doivent obligatoirement faire l'objet d'une convention d'objectifs pour être versées aux organismes bénéficiaires. Ces dernières feront l'objet de délibérations dédiées.

Les fonds d'intervention sont également affectés par des délibérations spécifiques.

Organismes bénéficiaires	Inscription BP 2025
AGIRE	551 225,00
APOR	49 000,00
	600 225,00

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,

Après en avoir débattu,

Après en avoir délibéré,

Etant précisé que Monique LODDO, Lionel DUPARAY, Yohann CASSIER, Marie-Thérèse FRIZOT, Sébastien GANE, Christian GRAND, Didier LAUBERAT, Jeanne-Danièle PICARD, Guy SOUVIGNY, Eric COMMEAU, Séverine GIRARD LELEU, Marie Claude JARROT, David MARTI, Laurent SELVEZ, Jocelyne BLONDEAU, Armando DE ABREU, Christophe DUMONT, Chantal LEBEAU, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote

DECIDE

- D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités.
- D'inscrire au Budget 2025 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds d'intervention devant faire l'objet d'une délibération spécifique.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 20 décembre 2024
et publié, affiché ou notifié le 20 décembre 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'D' and 'M' that are interconnected. The signature is written on a white background within a rectangular frame.

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, featuring a large, stylized 'D' and 'M' that are interconnected. The signature is written on a white background within a rectangular frame.